

## DOSSIER DE PRESSE

### Convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain 2019-2025

### Projet d'aménagement de La Vigne-aux-Roses

- Visite du quartier -



---

#### CONTACTS PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – [malvina.sirisawat@larochesuryon.fr](mailto:malvina.sirisawat@larochesuryon.fr)  
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)



©Buttfly Illustrations

➔ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le quartier de La Vigne-aux-Roses fait partie des quartiers prioritaires de La Roche-sur-Yon. La Ville et l'Agglomération ont saisi l'opportunité de développer sur le volet « Cadre de vie et renouvellement urbain » du Contrat de Ville une réflexion sur la mutation de ce quartier, classé au titre des Programmes d'Intérêt Régional (PRIR), en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

En résulte un projet de renouvellement urbain d'envergure visant à intégrer La Vigne-aux-Roses dans une trajectoire d'ouverture, en luttant contre le repli d'un quartier géographiquement marqué, tout en maintenant sa vocation sociale.

La convention pluriannuelle 2019-2025, signée entre l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), l'Etat, la Ville et l'Agglomération, le Conseil Départemental de la Vendée, la Caisse des Dépôts et Consignations, Vendée Habitat et Action Logement vise à définir le cadre et les clefs de réussite de ce projet.



## Le projet de réaménagement urbain

Initié en mai 2016, le projet de réaménagement du quartier de la Vigne-aux-Roses est un programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) porté par la Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon et l'organisme de logement social Vendée Habitat, en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Ce projet est une réflexion urbaine et sociale qui s'est fixé pour grands défis l'amélioration de l'habitat et des déplacements, l'embellissement des espaces publics ainsi qu'une meilleure lisibilité des équipements et services de proximité.

Les espaces publics vont être complètement repensés pour davantage de convivialité avec des lieux de vie plus agréables et une ouverture du quartier sur la ville. C'est le bureau de maîtrise d'œuvre AMT, à la fois paysagiste et urbaniste, qui a été retenu pour révéler les atouts du quartier à travers 4 principes :

- **Un parc naturel et un quartier jardiné**, où le paysage sera magnifié dans sa diversité et son unité ;
- **Un quartier relié à la ville et où on se sent protégé** grâce à des parcours piétons lisibles, continus et inscrits dans des itinéraires plus larges du centre-ville vers la campagne ;
- **Des lieux de vie qui rythment la vallée et le quartier** avec la création du Parc des bords de l'Yon et celle de la Traverse aux roses ;
- **Un quartier ouvert sur la vallée** via des entrées du quartier valorisées sous la forme de promenades, de terrasses, de belvédères.

L'ensemble des bâtiments qui composent l'offre de logements du quartier – 600 au total – bénéficiera d'une réhabilitation par Vendée Habitat :

- **Travaux sur les extérieurs et les parties communes** (façades, éclairages, ouvertures, sols, murs, plafonds, escaliers, peinture ...) ;
- **Travaux dans les logements** (réfection des salles de bains, cuisines, installations électriques, ventilation, chauffe-eau ...).

**35,6 millions d'euros HT** ont été investis pour ce projet d'envergure, dont :

- 10 millions d'Euros HT pour la reconstruction du groupe scolaire Pont Boileau conduite par la Ville de La Roche-sur-Yon.
- 13 millions d'euros HT pour la réhabilitation des logements gérés par Vendée Habitat.
- 3,7 millions d'Euros HT pour les aménagements d'espaces publics et de voiries, conduits par la Ville de La Roche-sur-Yon.
- 2,8 Millions d'Euros HT pour les aménagements de pieds d'immeubles, conduits par Vendée Habitat.
- 2,5 millions d'euros HT pour la démolition – reconstruction de 16 logements sociaux, réalisés par Vendée Habitat.
- 858 000 millions d'euros HT pour la démolition du parking silo et la reconstruction de la chaufferie collective du quartier.
- 800 000 Euros HT pour la construction d'une maison de services publics, au coeur du quartier de la Vigne aux Roses.
- 600 000 Euros HT de travaux de réseaux.
- 600 000 Euros HT dédiés aux études et moyens humains mis à contribution sur ce projet.
- 450 000 Euros HT pour les travaux de désenclavement de l'EHPAD de la Vigne aux Roses, conduits par la Ville de La Roche-sur-Yon.
- 300 000 Euros HT permettant l'implantation de 6 points d'apports volontaires (conteneurs enterrés) sur l'ensemble du quartier.

**La Caisse des Dépôts et Consignations**, a mobilisé plus de **2 millions d'Euros de prêts** sur ce dossier, ainsi **qu'Action Logement**, qui a mobilisé **178 000 Euros de prêts bonifiés**.

### **CALENDRIER (prévisionnel)**

- **Septembre à décembre 2019** : déconstruction de l'ancien groupe scolaire Pont-Boileau pour l'aménagement du futur parc urbain.
- **Janvier à décembre 2020** : aménagement du parc urbain
- **Réhabilitation des logements** : janvier 2020 – juin 2023
  - **Secteur cœur de quartier** : janvier 2020 – juin 2021
  - **Secteur nord** : juillet 2020 – décembre 2022
  - **Secteur est** : janvier 2022 – février 2023
  - **Secteur sud** : mai 2023 – mai 2024



## Les facteurs clés de réussite du projet

Le renouvellement urbain de La Vigne-aux-Roses a pour objectif d'intégrer ce quartier prioritaire dans la dynamique actuelle de territoire. Pour ce faire, un ensemble de thématiques connexes sont développées en parallèle du programme de rénovation urbaine afin d'assurer la réussite du projet. Focus sur deux d'entre elles.

### La concertation

Depuis février 2017, un comité d'accompagnement réunissant une quarantaine d'habitants et des représentants du conseil citoyen de la Vallée-Verte/Liberté se retrouve pour apporter sa contribution à l'embellissement du quartier.

#### **1. L'expertise d'usage**

À l'issue d'une dizaine de rencontres, plusieurs éléments ont émergé comme objectifs prioritaires :

- valorisation du parc urbain,
- aménagement paysager de la place centrale du quartier, lieu de rassemblement et d'animation,
- mise en valeur de la promenade de la Lune jusqu'à la vallée de l'Yon,
- suppression du parking silo et déplacement de la chaufferie collective,
- apaisement de la circulation dans le quartier.

C'est cette expertise d'usage qui a permis à la Ville et à l'Agglomération de retenir un programme d'aménagement des espaces publics en adéquation avec les souhaits des habitants.

#### **2. Les ateliers de concertation**

Ce mois d'octobre 2019 marquera le début de la deuxième phase de travail du comité avec la mise en place d'ateliers de concertation. Organisés en tables de travail, ces ateliers auront pour objectifs de recueillir les propositions (idées, souhaits d'usage) sur les ambiances (festive, naturelle, jardinée) du futur parc urbain. Le comité sera accompagné dans cette démarche par les services techniques de la Ville et le maître d'œuvre.

### L'insertion professionnelle

Pour favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, la Ville et l'Agglomération insèrent dans leurs marchés publics de travaux ou de services des "clauses d'insertion professionnelles". Il s'agit d'un dispositif qui, dans le cadre d'un marché public, permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail. Ces clauses d'insertion professionnelle sont intégrées à tout programme de rénovation urbaine afin d'assurer une complémentarité entre les opérations d'aménagement et les actions de développement social et économique menées dans les quartiers d'intervention. Un nombre d'heures de travail défini est réservé en priorité aux habitants des quartiers prioritaires de la ville.

Dans le cadre du projet de réaménagement du quartier de la Vigne-aux-Roses, ce seront au total **7342 heures d'insertion à effectuer sur les différentes phases de chantier du projet, dont 3490 heures pour la Ville et 3852 heures pour Vendée Habitat**. Différents corps de métiers seront notamment recherchés dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et des espaces verts.

Le Service Emploi Insertion de La Roche-sur-Yon Agglomération, par le biais d'une facilitatrice et d'une chargée de suivi, ira à la rencontre de la population pour les informer, les mettre en relation avec les entreprises prestataires et plus généralement pour les accompagner dans leur démarche d'insertion professionnelle.

Ce dispositif sera l'occasion de favoriser le développement de l'offre d'insertion dans ce quartier au bénéfice de ses habitants. Il permettra également de favoriser le développement de l'offre d'insertion dans ce quartier au bénéfice de ses habitants et l'appropriation par ces derniers de la transformation urbaine qui s'opère.